



LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

par Juan Antonio Samaranch

La Solidarité Olympique n'est pas un vain mot, c'est une réalité qui se vérifie quotidiennement. Les projets de développement qui sont exécutés en étroite coopération par le Comité International Olympique avec les Comités Nationaux Olympiques et parfois avec le concours des Fédérations Internationales sont multiples et divers.

Sans entrer dans les détails, signalons simplement qu'en 1994 ce sont 443 cours de formation au bénéfice de près de 90'000 athlètes et entraîneurs qui ont été administrés par la Solidarité Olympique. Ce sont également 203 bourses pour athlètes et 283 pour entraîneurs qui ont été accordées depuis 1993. Les 439 stages d'administration effectués en Afrique, Asie, Amérique latine, Caraïbes et Océanie avaient regroupé près de 12'000 dirigeants. Depuis le début des activités de la Solidarité Olympique en 1983, nous avons tenu à ce que l'accent soit spécifiquement mis sur les athlètes, sans lesquels il n'y aurait pas de Jeux Olympiques. D'où la nouvelle initiative de "bourses olympiques Atlanta 96" accordées à six athlètes par CNO dont les capacités physiques et techniques sont confirmées et remplissent les conditions requises. Ces athlètes sélectionnés pour le rendez-vous quadriennal bénéficient dans une université ou centre de formation en Europe ou aux Etats-Unis d'Amérique d'un entraînement intensif pour une période de six mois, renouvelable jusqu'à dix-huit mois si le résultat est positif. Par ailleurs, les athlètes

concernés par les compétitions préliminaires au niveau régional en vue des Jeux du Centenaire recevront le soutien nécessaire pour faciliter leur participation. Cependant, nous laissons aux CNO la liberté de choisir les institutions qui conviennent à leurs athlètes. Nous tenons aussi à ce que les jeunes boursiers olympiques poursuivent leurs études ou leur formation professionnelle dans les lieux où ils se trouvent. Car l'éducation est le meilleur outil que l'on puisse offrir à un jeune pour le responsabiliser dans la vie. Notre souhait le plus cher est de voir des olympiens exemplaires à tout point de vue. Ces initiatives sont bien entendu complémentaires aux dispositions prises depuis 1984 et améliorées au fur et à mesure. Faut-il rappeler que chacun des 197 CNO bénéficie d'une prise en charge complète pour six athlètes et deux officiels, d'une somme de US\$ 8'000 pour l'achat des équipements et de US\$ 800 par athlète ayant effectivement participé aux Jeux de l'Olympiade. Assurer l'universalité des Jeux Olympiques n'est pas pour nous un discours vide de sens, mais plutôt une préoccupation constante. Le fait d'avoir visité 187 CNO jusqu'à présent et observé sur le terrain les difficultés auxquelles ils sont confrontés, la moindre des choses pour nous était de partager le souci de tous ces dirigeants bénévoles dont l'ultime aspiration n'est que de promouvoir le développement du sport et servir le Mouvement olympique. Ce n'était certainement pas installés dans un bureau confortable que nous pouvions nous rendre

compte de leurs besoins sans affronter la réalité sur place. Par ailleurs, la Solidarité Olympique couvre aussi une partie du budget de fonctionnement de l'Académie Internationale Olympique établie à Olympie et contribue à la prise en charge d'un jeune participant par CNO à la session annuelle. Les programmes de développement en médecine sportive, marketing, ou selon le choix des fédérations nationales, mais sanctionnés par leur fédération internationale respective sont nombreux et bénéfiques. Les séminaires pour la presse sportive que nous organisons dans les cinq continents sont également très appréciés par les journalistes. Nous favorisons et soutenons la tenue des congrès et symposiums par les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont trait à l'éducation physique et sportive.

Avec les subventions directes et le financement des projets ponctuels et permanents à caractère éducatif, scientifique, culturel et autres, la Solidarité Olympique aura déboursé depuis sa création près de US\$ 200 millions. Les actions humanitaires de nature modeste et symbolique s'apparentent également à cette notion de solidarité olympique.

Une fois de plus, le Mouvement olympique démontre sa capacité d'agir avec des faits concrets et non pas avec des paroles. Notre politique d'aide au développement n'est pas une politique de promesse, mais une réalité qui traduit parfaitement les principes fondamentaux contenus dans la Charte Olympique.